III

D'OÙ CÉSAR TENAIT-IL SA DOCTRINE DU RHIN, FRONTIÈRE GALLO-GERMANIQUE ?

par Jean Loicq
Professeur honoraire de l'Université de Liège

Sommaire. — *La doctrine du* ***Rhin-frontière****, utile à César mais, sauf vers la mer du Nord, démentie tant par le* De bello Gallico *que par les données de la linguistique et de l'archéologie, remonte à une conception des* III^e^-II^e^ *s. av. J.-C. Son origine doit être cherchée moins loin de Rome, au cœur des* ***Alpes centrales*** *où le Rhin prend naissance et d'où venaient les* **Germani** *entrés sous le nom technique de* **Gésates** *au service des Gaulois Cisalpins, homonymes des* Germani (cisrhenani), *Celtes des confins N.-E. de la Belgique. Cette barrière floue, qui séparait des* ***Celtes*** *diversement évolués, s'est prolongée vers le Nord avec la conquête romaine, jusqu'à ce que la rencontre avec les Suèves et la germanisation amorcée des Celtes transrhénans lui confère le statut de* ***frontière géo-politique*** *qu'elle devait conserver sous le Haut-Empire. La racine i.-e.* *g'^h^er- *« désirer ardemment, se réjouir » rend compte du caractère fédérateur et mobile du nom proto-celtique* *germăno-.

Summary. — *The doctrine of the* ***Rhine-boundary****, useful to Caesar but, unless towards the North Sea, denied by both the* De bello Gallico *and the linguistic and archaeological evidence, goes back to a 3d-2d century conception. His origin must not be found so far from Rome, but inside the* ***central Alps*** *where the Rhine takes his rise and wherefrom the* **Gaesati** *came down, i. e. the technical name of* ***Germani*** *serving the Cisalpine Gauls, with the same name as that of the* Germani (cisrhenani), *Celts of NE Belgium. This hazy border between differently developed Celts has been extended towards the North by the Roman conquest, until Caesar's encounter with the Suebi and the beginning germanization of the Celts beyond the upper Rhine gave it its High Empire status of a* ***geo-political boundary****. The IE root* *g'^h^er- *« to covet, to enjoy » supports the federating and mobile feature of the Proto-Celtic* *germăno-.

C'est un fait connu, et d'ailleurs prévisible, que l'ethnographie gauloise de César, d'abord sommaire et schématique, s'est précisée, voire modifiée, à mesure que les péripéties de la guerre l'ont mis, lui et ses généraux, en contact de plus en plus direct avec les populations rencontrées, souvent par le truchement d'émissaires ou d'informateurs autorisés. Or, il se trouve que, sous ce rapport, son récit des campagnes de Belgique est en nette contradiction avec la présentation générale de la Gaule qui ouvre le *De bello Gallico*.

Au livre I en effet, la doctrine du Rhin-frontière est affirmée sans réserve, telle un axiome : ainsi I, 1, 3 *Belgae ... proximique sunt Germanis*,

qui trans Rhenum incolunt ; I, 1, 5 ... *una pars, quam Gallos obtinere dictum est* (il s'agit de la Gaule de l'Est) *a Sequanis et Heluetiis usque ad flumen Rhenum* : ce sont ces mêmes Helvètes, établis à cette époque sur le plateau suisse, à propos desquels il est dit un peu plus loin (2, 3) que le Rhin *agrum Heluetium a Germanis diuidit*... Les premiers chapitres des *Commentarii* sont ainsi tout imprégnés de cette même conception. Celle-ci se retrouve un peu plus tard chez Strabon (IV, 4, 2), énoncée comme un principe général : ὅμορόν τ' οἰκοῦσι χώραν διοριζομένην τῷ Ῥηνῷ ποταμῷ ; chez Pomponius Mela (III, 3, 1), etc.

Mais à ces divers passages répétant que Celtes (Belges compris) et Germains sont établis de part et d'autre du Rhin s'opposent, chez César, les informations éparses d'où il résulte qu'il y a des *Germani* du côté belge, c'est-à-dire chez les *Galli* au sens large, et qu'inversement d'importants peuples celtiques sont établis du côté « germanique » : les Boïens d'Europe centrale, qui plus tard laisseront leur nom à la Bohême, et les Volques Tectosages de la Forêt Hercynienne, ceux-là même à qui leur qualité de Celtes vaudra de passer auprès des Germains historiques (c'est-à-dire des germanophones), sous le nom de **Walhōz*, pour éponymes de l'entité celtique, puis de l'entité celtique romanisée : des *Valaques* des Carpates aux *Welsh* de la grande île Britannique, en passant par les *Walen* de Belgique, c'est tout à la fois l'expansion celtique, germanique et romaine à travers l'Europe qui se trouve ainsi jalonnée [1].

1. Les Celtes d'au-delà, les « Germains » d'en-deçà

Dès la première campagne de Belgique (57), César rencontre, dans le bassin de la Meuse moyenne et de ce côté-ci du Rhin, un groupe de peuples qu'il citera désormais à plusieurs reprises sous le même nom de *Germani*, mais en les spécifiant par des expressions diverses qui toutes expriment leur habitat cisrhénan, comme pour souligner la contradiction avec la règle générale : II, 3, 4 *Germani qui cis Rhenum incolunt* (mais qui s'allient aux Belges) ; II, 4, 10 (énumérant ces diverses populations, parmi lesquelles les Éburons d'entre Meuse et Rhin inférieurs) : *qui uno nomine Germani appellantur*. Pour la première fois dans l'histoire, l'expression « Germains » [2] se voit appliquée, en tant que nom indigène, à un ensemble ethnique défini. En un seul passage, à propos de la deuxième campagne (53), César emploie à leur propos le terme technique *Cisrhenani* (VI, 2, 3) ; un peu plus loin, ce sont, plus simplement, des *Germani qui* [*sunt*] *citra Rhenum* (32, 4). Les périphrases qui les désignent diffèrent seulement dans le détail, d'une mention à l'autre ; mais l'expression *Germani*

1. Sur la destinée du nom des Volques, voir l'art. récent de J.-H. Michel, « La postérité des Volques », dans le *Bull. de la Comm. royale de toponymie et dialectologie* [abrégé ci-après *BTD*], 66, 1994, p. 61-84. - Il convient d'ajouter à ces pénétrations celtiques sur la rive droite du Rhin, que les Ménapiens y ont occupé des têtes de pont, sans doute dans l'actuelle province néerlandaise de Gueldre (César, *BG*, IV, 4, 2).

2. Pour éviter toute ambiguïté, on désignera désormais par « Germains » les populations que l'historiographie antique nomme *Germani*, sans préjuger de leur appartenance ethno-linguistique.

Transrhenani, qui s'y oppose de manière implicite, n'apparaît que tardivement, au seuil de la campagne contre les Trévires (V, 2, 4).

Manifestement, l'ethnographie romaine se trouve ici devant un fait nouveau : des populations définies, rencontrées de manière directe, n'ayant d'autre nom collectif que *Germani*, qu'il faut désormais enregistrer au rebours de l'usage purement géographique et occasionnel suivi jusqu'alors. Ainsi s'expliquent ces locutions improvisées. Voilà aussi qui, entre autres données, écarte l'interprétation de ce nom par l'adjectif latin *germānus*, parfois utilisé, il est vrai, avec un ethnique, qui peut être à l'occasion les *Galli* eux-mêmes [3] : les *Germani* (s.-e. *Galli*), plus éloignés que les *Galli* connus jusque-là de toute influence méditerranéenne, seraient des « Gaulois par excellence ». Sans doute est-ce ainsi que le comprenait l'ancienne tradition annalistique : Strabon parle à leur propos de γνήσιοι Γαλάται (VII, 1), et Tacite pensait peut-être de même en louant les mœurs germaniques [4]. Cette rencontre onomastique, d'ailleurs probablement incomplète comme on le verra ci-après, était inévitable étant donné les habitudes de l'érudition antique ; elle venait à point nommé donner corps aux tendances moralisatrices qui imprègnent l'œuvre entière de Tacite.

Quant aux Celtes transrhénans, les Volques Tectosages, dont un rameau habite la Gaule déjà conquise, entre le pays toulousain et les Pyrénées orientales, leur présence sur les contreforts de l'Erzgebirge est perçue par César comme si insolite qu'il croit devoir l'attribuer à un mouvement de colonisation explicable par la supériorité militaire des *Galli* sur les *Germani* (VI, 24, 1). Aussi bien ces exemples contraires à la doctrine ne vont-ils pas jusqu'à infirmer le principe général de répartition entre Celtes et Germains : il est vrai que le livre I, où ce principe est latent, était peut-être déjà alors en circulation. Il est vrai aussi que, comme on l'a souvent dit, la géo-politique du proconsul s'accommodait d'une frontière qui marquait à la fois une justification et un terme à son entreprise. Il n'importe, au demeurant. L'essentiel est que tout se passe comme si ce principe avait été, d'entrée de jeu, imposé à César par une tradition préexistante, dont Strabon avec d'autres porte sans doute aussi la trace [5]. Tradition que nous ne faisons d'ailleurs qu'entrevoir, tant sont rares et laconiques les mentions anciennes de *Germani*. C'est pourtant cette tradition que nous devons interroger. Elle offre, on va le voir, quelques éléments cohérents, quoique incertains si on les considère isolément.

2. La démarcation est transversale au Rhin moyen-inférieur

Car, faut-il le rappeler, cette répartition, démentie par les faits dès le début de la campagne, est fausse en son principe dans la mesure où elle

3. Cf. p. ex. Sénèque, *Apocol.*, 6 : *Gallus germanus, itaque, quod Gallum facere oportebat, Romam cepit*. Cet emploi a des précédents, e. a. chez Cicéron : ainsi *De lege agr.*, II, 97 : *illi ueteres germanique Campani* (par opposition avec les colons que voulait envoyer à Capoue P. Servilius Rullus) ; *Orator*, 13 : *magni tamen et germanici Attici* (gén. sg.), où *Attici* a un sens spécifiquement littéraire.

4. Voir p. ex. dans la *Germanie* les chap. 18 et 19 sur le mariage.

5. Strabon ignore les Tectosages de l'Erzgebirge comme ceux du Languedoc.

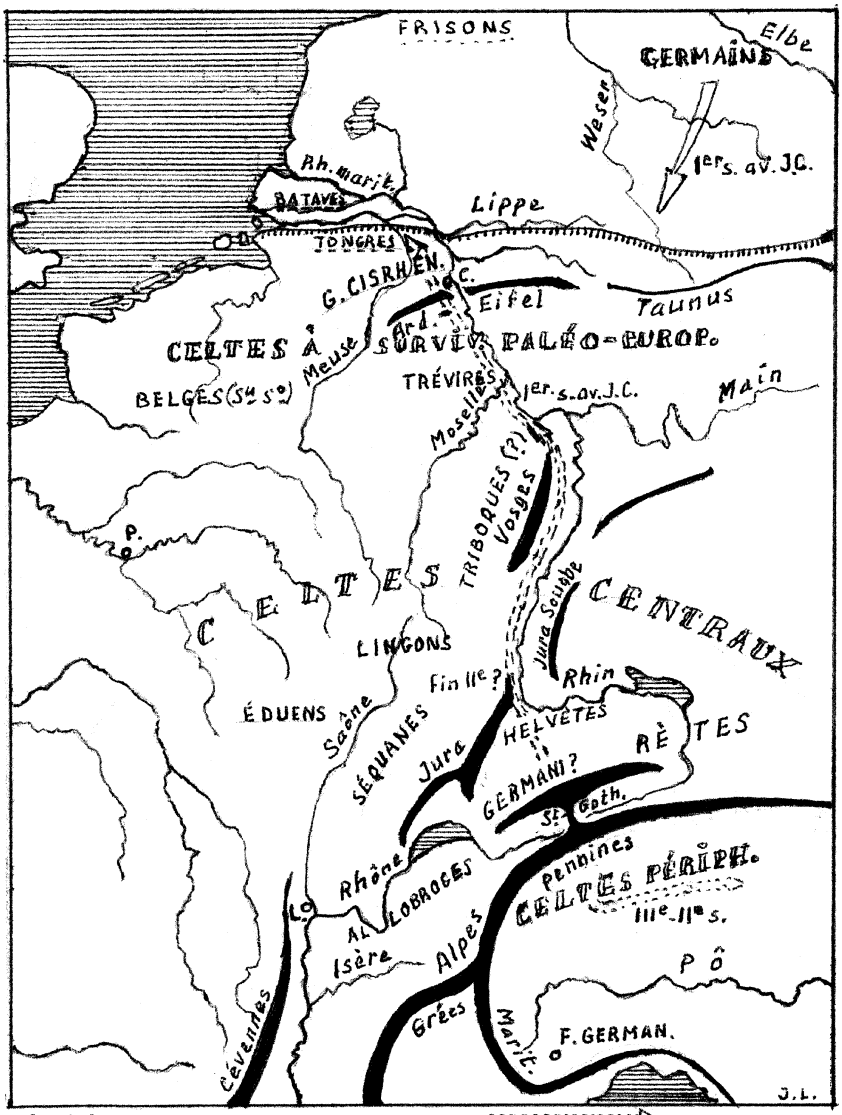
envisage une ligne de séparation qui suivrait le cours moyen-inférieur du Rhin, soit, en ordre principal, un *axe Sud-Nord* : *Galli* à l'Ouest, *Germani* à l'Est. Certes, l'histoire ultérieure nous a accoutumés à nous représenter ainsi les choses, ou à lire César de manière un peu trop pressante, assimilant peut-être inconsciemment la Gaule à la France, la Germanie à l'Allemagne. Dès l'Antiquité, il est vrai, la fédération « germanique » que dirigeait Arioviste (composée majoritairement, peut-on croire, de tribus germanophones), puis la pression exercée vers l'Ouest et vers le Sud des « Germains de l'Elbe », à peine contenue durant deux siècles et demi de paix romaine, donneront en partie raison à la conception traditionnelle, en faisant apparaître la « Germanie » antique comme germanisée (processus qui, en réalité, durera plusieurs siècles si l'on considère les régions alpines). Pendant trop longtemps l'historiographie, même hors d'Allemagne, a opéré avec le nom de « Germains » comme s'il était dès le départ défini d'après les critères de la science moderne [6], alors que ce qu'il faut expliquer, c'est comment un ethnique qui n'a rien de proprement germanique et qui a désigné à l'origine une ou plusieurs entités également non-germaniques s'est étendu à la grande famille ethno-linguistique que nous appelons « germanique occidentale » [7]. Au vrai, durant une protohistoire qui ne se termine qu'avec le Haut-Empire romain, les régions qui relèvent aujourd'hui du domaine linguistique « haut-allemand » étaient de langue et de culture celtiques [8].

L'archéologie, en désignant l'Allemagne du Sud et la haute Autriche comme le berceau des civilisations de Hallstatt et de La Tène, confirme largement que la séparation Celtes/Germains est affaire, non de longitude, mais de latitude. Quelle latitude ? Antérieurement aux grands mouvements démographiques qui ont agité cette partie de l'Europe et dont les répercussions en Gaule ont été la cause, ou le prétexte, de l'intervention de César, soit vers 200-100 av. J.-C., cette limite coïncide avec les chaînes montagneuses de l'Allemagne moyenne. À l'ouest de la Weser, l'extrême avancée septentrionale de la civilisation de La Tène atteint la ligne formée par la Lippe (antique *Lupia*), affluent de droite du Rhin au nord de la Ruhr, et par le Rhin lui-même qui s'infléchit vers l'Ouest à l'endroit où il reçoit la Lippe, pour former le Rhin maritime (voir la carte). Au sud de cette ligne, frontière culturelle depuis le deuxième millénaire et qui devait rester jusqu'au III^e^ siècle de notre ère la limite N.-O. de l'Empire romain, ont régné à la fin de l'âge du Fer des formes très appauvries de la civilisation de La Tène, où persistent nombre d'usages anciens comme l'incinération, mais dont l'archaïsme s'atténue à mesure qu'on progresse en direction de l'Escaut et de la Somme.

6. Ainsi la synthèse, d'ailleurs utile au point de vue archéologique, de St. FICHTL, *Les Gaulois du nord de la Gaule (120-20 av. J.-C.)*, Paris, 1994, p. 104, 143 et 146.

7. On sait que les Germains de l'Est, entre Oder et Vistule, connus par d'autres canaux, comme les Gots, les Hérules, etc., ne sont pas comptés nommément parmi les *Germani* par les historiens du Bas-Empire, qui leur conservent leurs noms particuliers. Les Scandinaves n'entrent pas en ligne de compte.

8. La coïncidence entre le domaine *hochdeutsch*, et spécialement *oberdeutsch*, et l'ancienne zone de peuplement celtique est en effet frappante, même si elle n'est pas expliquée de manière satisfaisante.



L'évolution dans le temps et dans l'espace de la frontière gallo-germanique

Ce n'est pas à dire, d'ailleurs, que cette ligne même ait été atteinte par le *peuplement* celtique, et qu'il ne faille pas assigner à ce dernier une limite un peu plus méridionale, en faisant la part du rayonnement de la civilisation de La Tène, puissant dans le monde germanique. La région située immédiatement au Sud fait en effet, à certains égards, figure de zone de transition avec les cultures proto-germaniques de l'âge du Fer, en ce qui concerne l'habitat, les sites fortifiés, etc. [9]

L'approche linguistique du problème, objet dans le passé de longues discussions [10], alimentées par la maigreur même des données, laisse entrevoir pour le domaine « cisrhénan » (est de la Belgique actuelle) des formes marginales de celtique continental, symétriques de celles qu'on commence à connaître en Europe du Sud (lépontique, ligure, celtibère, lusitanien, substrat pré-gaulois de l'est de la France), mais aussi en partie analogues en raison de leur conservatisme, et donc de leur plus grande proximité par rapport à leur commune origine. Relevons ici la présence de l'élément **apā*- « eau courante », variante (avec **p* conservé) du *ab*- panceltique ou du **aq*^{w}*ā*- italique et germanique, très répandue dans l'hydronymie est-wallonne (qui ne connaît le barrage de la *Gileppe* ?), et que de son côté le monde indo-iranien a conservé avec la même valeur religieuse que dans l'*Apadeva* d'une dédicace de Cologne [11].

D'une manière générale d'ailleurs, l'hydronymie wallonne abonde en éléments « paléo-européens » [12] : l'*Aisne* de l'Ardenne, les *Aine* du Namurois y répondent à l'*Aisne* champenoise, et leur prototype commun *Axona* se retrouve identique dans l'*Apsuonà* lituanienne ; nos *Rhosnes* ou *Roanne* sont de modestes homonymes du *Rhône* des Alpes ; la *Warche* et la *Warchenne* de Malmedy (ant. **Var-ikā*-) ont des répondants depuis les pays rhénans (la *Wark* sous-affluent luxembourgeois de la Moselle, la *Wern* affluent du Main) et la Normandie (les deux *Varenne*) jusqu'à la Ligurie (la *Vara*), en passant par la Provence (le *Var*, ant. *Varus*), etc. Ces exemples, qu'on pourrait multiplier sans peine [13], ont ceci de remarquable qu'ils désignent souvent d'humbles cours d'eau, sujets par nature à changer de

9. Cf. Fichtl, ouvr. cité (n. 6), p. 101 et suiv.

10. Si l'hypothèse d'une langue tierce entre germanique et celtique n'a pas été retenue, faute d'indices suffisants, il reste un certain nombre de traits compatibles avec l'actuel concept de « celtique continental » et recueillis par J. Whatmough, *The Dialects of ancient Gaul*, Cambridge Mass., 1970, chap. V et VI ; cf. aussi « Gentes variae linguis », dans *Word*, 5, 1949, p. 106-115, et « Hi omnes lingua inter se differunt », dans *Orbis* (Louvain), 1, 1952, spéc. p. 439-440. J'ai tenté un bilan assez détaillé dans l'*Esq. d'une hist. linguistique. de la Belg. dans l'Antiquité.* (avec J.-H. Michel) = *BTD*, 68, 1996, T. à p. n° 6, p. 258-285, et, plus succinctement, dans D. Blampain, etc. (dir.), *Le français en Belgique*, Louvain-la-Neuve, 1997, p. 8-15. Cf. aussi divers art. de G. Neumann (« Belgae, § 2 » ; « Condrusi » ; « Eburones ») et de H. Reichert (« Linksrheinische Germanen ») dans le *Reallexikon der altgerm. Altertumskunde*^{2} de Hoops et Beck [cité ci-apr. Hoops^{2}].

11. Voir F. Motta, dans E. Campanile (dir.), *Studi Indœuropei*, Pise, 1985, p. 123-134.

12. On sait que, depuis les travaux de H. Krahe et de son école, on qualifie ainsi (en all. *Alteuropäisch*) une série nombreuse de noms de cours d'eau dépourvus de toute caractéristique formelle attribuable en propre à une langue particulière du groupe occidental de l'indo-européen, dont ils représentent en somme une phase tardive, avec des traits en partie populaires. Présentation générale du problème : H. Krahe, *Sprache und Vorzeit*, Heidelberg, 1954, chap. 49-71 ; actualisée : J. Udolph, « Flussnamen, § 3 » dans Hoops^{2}, 9, 1995, avec bibliogr. ; pour le nord-est de la Gaule : Loicq, *Esquisse* (n. 10), § 5, p. 255-258.

13. Quelques-uns parmi les plus sûrs sont réunis dans l'*Esquisse*, p. 285-289 ; *Le franç. en Belg.*, p. 16-17.

nom au cours des siècles, au contraire des grandes rivières. Ils témoignent de la survivance, dans les parlers celtiques régionaux, des éléments du lexique qui ont servi à ces dénominations, alors qu'ils ont disparu, ou presque, des langues celtiques connues : car si le *consortium* paléo-européen s'est constitué vers le milieu du second millénaire, il n'y a guère d'apparence que l'indo-européisation de la Belgique soit, elle, antérieure au premier tiers du 1er, avec la pénétration des premières cultures ayant des attaches avec l'Europe centrale. On verra à la fin de cet article que le nom même de *Germano-* par lequel s'était désignée cette fédération cisrhénane s'inscrit parfaitement dans ce contexte de « celtisme périphérique ».

Ces constatations d'ordre linguistique, qui rejoignent en gros les enseignements de l'archéologie et les indications des sources antiques sur le genre de vie de certains peuples « belges », ne concernent d'ailleurs pas les « Germains Cisrhénans » en particulier, mais tout le nord de la *Belgica* : Ménapiens, Nerviens (sur ces derniers, cf. César, II, 15, 4) [14], d'autres encore. Il importe d'ajouter que, de l'autre côté du Rhin, la toponymie westphalienne, jusqu'au bassin de la Weser, se prête à des observations analogues *mutatis mutandis*, y faisant entrevoir une forme de germanique encore inaccomplie (*p-* conservé au lieu de *f-*, *v-*), partageant avec l'autre rive maints affleurements du substrat, comme **apā-*, etc. [15]

Les différences que ces détenteurs du nom *Germano-* accusaient avec les peuples de culture plus avancée (Belges du Sud, Rèmes, Trévires) ont pu, aux yeux de ces derniers, faciliter leur assimilation avec les peuples de l'autre rive (ce qui implique en principe un « saut » qualitatif difficilement concevable sans une « passerelle »), surtout s'ils comptaient les Cisrhénans parmi ceux des Belges qui revendiquaient une origine transrhénane (*plerosque Belgas esse ortos ab Germanis Rhenumque antiquitus traductos*, apprend à César son informateur rémois, II, 4, 1). Or, il y a des raisons de croire que les populations de la Gaule de l'Est, et surtout son aristocratie, ne sont pas étrangères à la création d'un concept global de « Germains » réunissant pour la première fois [16] des peuples transrhénans en mouvement et reconnus non seulement comme apparentés entre eux, mais comme ayant quelque ressemblance avec les plus frustes des « Belges » [17]. G. Dobesch a montré de façon convaincante à quel point le choc provoqué dans l'ensemble de la Gaule par l'irruption des Suèves rendait ce concept

14. Il s'agit surtout, peut-on croire, des régions septentrionales du territoire nervien, qui s'étirait depuis la riche plaine du Cambrésis jusqu'aux terres sablonneuses de la Campine anversoise, et où le bilan archéologique apparaît très contrasté (S.J. De Laet, *La Belg. d'avant les Romains*, 1982, p. 677 et suiv. ; Fichtl, p. 101 et suiv.). Sans doute faut-il tenir compte des diverses tribus clientes des Nerviens (dont l'une, les *Pleumoxii*, a un nom à *P-* initial : Cés., V, 39, 1).

15. Rappelons ici les travaux de H. Kuhn. La vive controverse qui s'est élevée à leur propos (cf. H. Reichert, « Fremde Einflüsse im Germanischen, § 3 », dans Hoops^2, XI, 1998, p. 558-559) tient peut-être à une conception trop rigide de la notion de « germanique », analogue à celle qu'on se faisait du celtique avant la déchiffrement du celtibère, du lépontique, etc. : en somme, à un malentendu terminologique.

16. Les Cimbres, Teutons, Ambrons, qui entrent en scène dans le deuxième quart du IIe siècle, ne sont pas désignés comme « Germains » dans la tradition annalistique.

17. Je me permets de renvoyer pour le détail à l'opuscule *Le nom des Germains dans l'Antiquité*, T. à p. no 10 du *BTD*, 77, 2005, p. 117 et suiv. [cité ci-apr. *Nom des Germains*].

nécessaire, et avec lui un nom collectif pour le désigner [18] : ainsi lorsque Diviciacus apprend à César que « les Arvernes et les Séquanes avaient engagé des mercenaires *germains* » (I, 31, 4), dans un discours où, sous la fiction littéraire, perce à tout moment l'opposition entre « Gaulois » et « Germains ». On aperçoit l'importance historique de ce processus où Tacite, on le sait, voit le début de l'extension historique du nom même des Germains [19]. Mais au moment des campagnes de César, il n'est qu'amorcé, même si l'on avait des raisons de considérer les Cisrhénans comme rentrant en quelque sorte, de par leurs origines, dans le giron transrhénan ; et il ne trouvera sa consécration que beaucoup après, avec les campagnes des premiers Julio-Claudiens, la création éphémère d'une *prouincia* de Germanie transrhénane, puis, en Belgique, celle des deux Germanies, inférieure et supérieure.

En somme, avant l'intervention romaine en Gaule Belgique, le Rhin ou la région rhénane n'a séparé Celtes (*sensu lato*) et Germanophones que dans sa section terminale, quasi maritime. Mais sont-ce ces étendues marécageuses, noyées entre Rhin et Meuse, que César avait en vue en puisant hâtivement chez Posidonios sa science de la Gaule ? Tout indique que cette notion du Rhin-frontière visait de tout autres parages et que, sensiblement plus ancienne, elle renvoie à une connaissance rudimentaire de la géographie de l'Europe. Dès lors, il s'indique de rechercher si, à une latitude beaucoup moins éloignée de Rome, bien plus à portée de l'annalistique, cette conception ne trouve pas une explication, voire une légitimité qu'elle ne saurait avoir plus au Nord.

Il s'agit des Alpes centrales, qui séparaient deux groupes humains inégalement évolués et par suite très inégalement connus : d'une part les Gaulois Cisalpins, qui étaient pour les Romains des III^e^-II^e^ siècles les *Galli* par excellence, restés barbares mais enrichis par leur situation dans la grasse plaine du Pô, où ils bénéficiaient de l'infrastructure agraire et commerciale mise en place par les Étrusques — et d'autre part ces Celtes marginaux des Alpes centrales, auxquels se sont joints les Rètes : peuples dont les langues, au témoignage de quelques inscriptions, offrent des variétés d'un celtique plus ou moins aberrant, comme le lépontique, tandis que le rétique paraît relever d'une autre appartenance mais repose sur un substrat analogue.

18. G. Dobesch, « Zur Ausbreitung des Germanennamens », dans *Pro arte antiqua. Festschr. H. Kenner*, I, Vienne et Berlin, 1982, repr. dans *Ausgewählte Schriften*, II (2001), spéc. p. 1001-1011. Cf. Loicq, *Nom des Germains*, p. 125 et suiv. — J'ai plaisir à remercier ici D. Briquel, à qui je dois communication de cet article.

19. Tac., *Germ.*, 2 : texte équivoque dans son laconisme, objet d'innombrables controverses, mais dont l'un des éléments clairs est précisément le rôle des « Tongres » dans l'extension du nom *Germani*, à condition de prendre *Tungri*, ainsi que le fera l'auteur dans les *Histoires*, comme l'ensemble des habitants de la *ciuitas Tungrorum* en tant que celle-ci continue le domaine « cisrhénan » : c'est-à-dire, précisément, moins les Tongres en tant qu'ethnie propre. Voir l'étude détaillée de la question dans *Nom des Germains*, spéc. p. 88.

3. Des « Germains » parmi les Celtes des Alpes centrales ?

Fait curieux, cette position marginale, symétrique en tous points de celle des « Germains cisrhénans », s'accompagne d'une rencontre onomastique : la présence d'une communauté au moins de *Germani* au cœur des Alpes, dont le nom, inusité en Gaule centrale et en Cisalpine, y sera peut-être devenu la désignation générique des Celtes de haute montagne.

Il serait difficile de deviner comment ce nom est parvenu à la connaissance de l'annalistique romaine, si un texte de Tite-Live ne nous offrait au moins une indication. Le célèbre récit de la traversée des Alpes Pennines par l'armée d'Hannibal (XXI, 38, 8) qualifie en effet de *Semigermani* la fédération des peuples du Valais, précisant un peu plus loin (§ 9) qu'il s'agit des *Sedunoueragri*. Sous cette curieuse expression, corrompue dans les manuscrits [20], on n'a pas de peine à reconnaître deux membres dominants du groupe [21] : les *Seduni*, qui ont laissé leur nom à la ville de Sion (all. *Sitten*) et les *Veragri*, gardiens de l'itinéraire du Grand Saint-Bernard, chemin qu'Hannibal devait éviter, préférant celui qui passait chez les *Taurini* de la vallée supérieure du Pô, c'est-à-dire des *Semigalli* (38, 5) d'après une belle correction de Madvig [22]. L'antithèse, voulue, est évidente, quasi rhétorique : d'un côté, des peuplades censées redoutables pour le Carthaginois aux yeux d'un contemporain d'Auguste, en raison de leurs affinités « germaniques » ; de l'autre, un peuple qui, apparenté aux Gaulois alliés d'Hannibal (et à présent soumis à l'autorité de Rome), ne pouvait que lui être favorable. L'expression savante *semigermani* paraît trahir l'embarras de l'historien qui, lisant dans sa source *Germani*, et habitué par l'actualité de son temps à associer ce nom à des réalités beaucoup plus septentrionales, l'aura trouvé inopportun et l'aura tempéré par le préfixe *semi-*, sur le modèle du *semigalli* qu'il venait d'écrire [23]. On ne peut se défendre d'évoquer ici les périphrases improvisées dont César se sert pour désigner les « Germains Cisrhénans » : différents dans la forme, *hapax* l'un et l'autre, les deux types de locutions se répondent.

Sans doute, de cette fédération valaisanne, nous ne connaissons que le titre qu'elle s'est donné au début de l'Empire : *ciuitates IIII uallis Poeni-*

20. Et ce, dès un stade ancien de la tradition, comme on peut le voir par le maladroit essai de réparation des mss ; la conjecture est attribuée à Juste Lipse, suivi au XVII[e] siècle par J. Fr. Gronovius, au témoignage de l'éd. de P. Jal (CUF, 1988). Elle a pour elle (plutôt que *Seduni et Veragri* de certains éditeurs) le *sed uno uel...* offert par au moins deux mss, dont le *Colbertinus* du X[e] s.

21. Ils seront mentionnés ensemble à propos de la campagne de César dans le Valais (57-56 av. J.-C.) : cf. *BG*, III, 1, 1 ; 2, 1.

22. Ici aussi, les mss hésitent ; mais, à lire l'apparat de P. Jal, on voit mal ce qui pourrait se dégager de meilleur des diverses leçons offertes. On a proposé aussi *Taurini sane Galli* (v. l'éd. class. de Benoist-[Riemann], ad loc. et Notes crit., p. 193). Mais, au § 8, la lecture unanime *semigermani* emporte la conviction.

23. L'ethnographie des Anciens, qui raisonnait par catégories, avait conscience, on le sait, du caractère mêlé de certaines populations par opposition à d'autres, ce qui, à nos yeux de Modernes, revient à une question de chronologie et donc, de sentiment national. Ceci s'exprime soit par des composés (*Celtiberi*, Κελτολίγυες), soit par le préfixe *semi-* : on trouve déjà *semigraece* chez Lucilius, *Semigraecus* chez Varron ; on lira plus tard *Semiiudaeus*, *Semimedus*, etc.

nae, unifiées ensuite en une *ciuitas Vallensium* [24] ; mais la solidarité des intérêts au sein de cette haute vallée du Rhône, emmurée par un double massif montagneux, rend probable que cette fédération préexistait à la conquête romaine [25] ; d'autre part, si tout ou partie de ce groupement avait porté autrefois nom de *Germani*, celui-ci ne pouvait subsister alors que deux grandes provinces homonymes étaient créées vers le même temps sur la rive gauche du Rhin moyen-inférieur : d'où la dénomination, purement géographique, de *Vallenses* [26]. Ne suffit-il pas d'étendre à la vallée antérieure du Rhin, symétrique du haut Rhône, ce concept de *Germani* (au moins dans la vision des Anciens), pour renverser la perspective initiale de César, c'est-à-dire pour faire de ces *Germani* du Sud, et non de ceux du Nord, le point de départ que nous cherchons ?

Cette extension est parfaitement vraisemblable. On a souvent contesté, depuis Hirschfeld, l'authenticité annalistique de la mention *(de) Germ[an](eis)* qui accompagne celle des Insubres sur les *Fasti Triumphales* pour l'année 222, celle de la bataille de Clastidium [27]. Les Gaulois avaient fait appel à des mercenaires transalpins que Polybe appelle à plusieurs reprises *Gésates* (Γαισάται) [28]. Pour le disciple de Mommsen, l'armée de Marcellus ne pouvait passer devant la postérité pour avoir défait un corps de mercenaires plutôt qu'une nation. Mais une autre raison a pu conseiller d'éviter la mention des Gésates : la reconstitution prochaine de leur corps au sein de l'armée romaine [29]. D'ailleurs, en un temps où le public avait appris à associer le nom de « Germains » à des peuples du Nord, ce nom pouvait-il sans de bonnes raisons être substitué à un **Gaesateis* des chroniques officielles ? Ancienne ou non, cette mention des Fastes devait reposer sur une tradition authentique qui identifiait « Gésates » et « Germains », c'est-à-dire une notion militaire empruntée, comme on sait à l'armement (le *gaesum*), l'autre une dénomination civile, sur base ethnique peut-être déjà élargie, par exemple aux prisonniers d'origine montagnarde capturés au cours des guerres de Cisalpine. Au milieu du XIX^e^ siècle, on a pu parler tantôt d'*Hindous*, tantôt de *Cipayes*.

Des Gésates ont certes été recrutés dans la vallée du Rhône (περὶ τὸν Ῥοδανὸν, écrit Polybe, II, 22, 1). Mais d'autres devaient provenir des cantons situés sur le versant Est du Gothard, où les conditions socio-écono-

24. E. Mayer, *Handbuch der schweiz. Geschichte*, Zurich, 1972, p. 72 ; R. Fellmann, *La Suisse gallo-romaine*, Lausanne, 1992, p. 28 et 41.

25. G. Walser, « Zur Bevölkerungsgeschichte des Wallis im Altertum », dans *Schweizer Berichte z. allgem. Geschichte/Ét. Suisses d'hist. générale*, 12, 1954, p. 198-199.

26. Ce nom est parfois présenté comme traduit de celui des *Nantuates* qui habitaient le bas Valais, vers l'embouchure dans le lac Léman, et qui sont littéralement les « (habitants) de la vallée » (gaul. *nantu-*, tardif *nanto* gl. *ualle*). Mais pourquoi traduire ce nom, chose assez inhabituelle ? Cette notion s'imposait de toute manière, la vallée constituant l'unité, l'essence même de la région.

27. O. Hirschfeld, « Der Name *Germani* bei Tacitus und sein Aufkommen bei den Römern » (1898), repr. *Kl. Schriften*, Berlin, 1913, spéc. p. 365-368. Cf. aussi F. Stähelin, *Die Schweiz in der röm. Zeit*, Bâle, 1948, p. 21-22. Qu'il me soit permis de renvoyer sur tout ceci à l'exposé détaillé que j'ai donné en 2003 dans les *Homm. à C. Deroux* (coll. « Latomus », 270), III, p. 302-304. Cf. aussi *Nom des Germains*, p. 148-149.

28. Polybe, II, 22, 1 ; 23, 1 ; 34, 2.

29. Cf. D. Vaglieri, « Gaesati », dans De Ruggiero, *Diz. epigraf. di antichità romane*, III, 1922 ; J. C. Campbell, id. dans *Der Neue Pauly*, IV, 1998.

miques devaient autant, sinon davantage, inciter au mercenariat, forme militaire de l'émigration, que les hauteurs du Valais ou du Dauphiné.

Parmi eux figurait peut-être le chef du corps expéditionnaire appelé au service des Insubres et dont les Fastes ont perpétué le nom : Viridomare. Properce (IV, 10), dans un portrait coloré [30], nous apprend en effet sans ambages qu'il venait du Rhin (*a Rheno traiectos ... hostes)*, ajoutant même (d'après la meilleure leçon des manuscrits), qu'il se prétendait issu du dieu Rhin lui-même (*genus hic Rheno iactabat ab ipso*). Et c'est à n'en pas douter cette ascendance rhénane qui l'a fait doter, dans l'imaginaire du poète d'Assise, d'un équipement belge (*Belgica parma*), chose inconnue des archéologues : ici encore a joué la force suggestive d'une actualité encore proche, cette élégie ayant, selon toute vraisemblance, été composée du vivant de Marcellus [31]. L'épigraphie, qui nous fait connaître l'existence d'un corps auxiliaire de Gésates rétiques (*Raeti Gaesati*), recrutés dans une province orientée en partie vers le Rhin, non vers le Rhône, nous ramène à des latitudes mieux en accord avec le contexte historique. Polybe, au demeurant, ne limite pas à la vallée du Rhône le recrutement des Gésates mais l'étend à l'ensemble des pays alpins (II, 21, 1 τοὺς κατὰ τὰς Ἄλπεις καὶ περὶ τὸν Ῥοδανὸν ποταμὸν κατοικοῦντες Γαλάτας προσαγορευομένους... Γαισάτους ; 23, 1 οἱ δὲ Γαισάται Γαλάται... ὑπεράραντες τὰς Ἄλπεις).

À la lumière de ce qui précède, il est permis de se demander si les Γερμανοί de Posidonios, mangeurs de viande grillée arrosée de lait et de vin, ne seraient pas ces mêmes montagnards vivant d'une économie pastorale fruste, mais non sans contacts avec le monde méditerranéen [32] — contacts dont témoignent par ailleurs la pénétration de l'alphabet nord-étrusque chez les Lépontiens, les Camuniens, les Rètes, ainsi que le riche trésor celtique trouvé en 1962 à Erstfeld (c^on^ d'Uri) [33], sur la voie même du Gothard, guère pratiquée, pourtant, avant le Moyen Âge ; à quoi il convient d'ajouter, pour l'époque romaine, des monnaies et de la poterie sigillée provenant de Germanie supérieure. La haute vallée du Tessin, sur le même itinéraire, a été durant tout l'âge du Fer l'un des centres de la civilisation de Golasecca ; et le Rhin antérieur n'était pas non plus inhabité à l'époque celtique, comme en témoignent des nécropoles de l'époque de La Tène

30. On résume ici la discussion donnée dans l'étude « Le 'Belge' Viridomare et les *Semigermani* des Alpes Pennines », dans *Hommages à C. Deroux* (cités n. 27), spéc. p. 295-300.

31. Cf. P. Grimal *Les intentions de Properce et la composition du livre IV des Élégies* (coll. « Latomus », 12), Bruxelles, 1953, p. 8-13.

32. Sur tout ceci, voir *Nom des Germains*, p. 157-158. — F. Jacoby, *Fr. Gr. hist.*, II C, Leyde, 1963, p. 169, partant du constat que le l. XXX de Posidonios renfermait l'évocation des guerres cimbro-teutonnes, localisait les « Germains » en cause sur les confins rhéno-mosans, ce qui cadre mal avec la consommation de vin ; or, l'équipée des Cimbres, qui a atteint le sud de l'Europe et sans doute traversé les Alpes, pouvait aussi bien fournir l'occasion d'évoquer une tribu alpine : le grand érudit ne pouvait se déprendre, lui non plus, du préjugé Germains = peuples du Nord. Plus récemment, I. G. Kidd, le dernier éditeur de Posidonios (t. II, 1 ; Cambridge, 1988), p. 324-326, allègue l'usage fait de cette notice par l'érudit byzantin Eustathe, dans son comm. à l'*Iliade*, XIII, 6 (à propos des Scythes buveurs de lait de jument), pour situer de même ces *Germanoi* dans un Orient semi-légendaire. Mais Eustathe a très bien pu rappeler, à propos de ce passage homérique, divers peuples, même européens, chez qui l'alimentation lactée tenait une grande place.

33. P.-M. Duval, *Les Celtes* (coll. « l'Univers des formes »), Paris, 1977, p. 61 et suiv. (ill.) ; L. Pauli, « Les migrations celt. à travers les Alpes », dans *Les Celtes*. Catal. exp. Venise (Milan, 1991), p. 218 (ill.) ; V. Kruta, *Les Celtes. Histoire et Dictionnaire*, Paris, 2000, p. 605.

dispersées dans les Grisons et le Liechtenstein [34]. Autant de populations auxquelles, avant que les entreprises militaires romaines ne fassent connaître leurs noms propres, l'usage a pu étendre le nom *Germano-*.

Fait significatif pour notre propos, le même massif du Saint-Gothard, dont la géographie aurait dû faire une frontière administrative séparant les hautes vallées du Rhône et du Rhin, s'est trouvé au cœur d'un seul district dans les premiers temps de la province romaine de Rétie-Vindélicie [35]. Mais les deux fleuves, qui suivent à leur naissance des sillons exactement symétriques, ont été longtemps confondus. Polybe, qui regardait encore l'Europe en Méditerranéen, ignorait l'existence autonome du Rhin. Et s'il est arrivé à César même (*BG*, IV, 10, 3) de situer sur le Rhin les Nantuates du Valais, c'est dans un exposé géographique préalable au récit de la campagne contre les Usipètes, les Tenctères et les Suèves (55 av. J.-C.) et qui, procédant d'une source plus ancienne (sans doute Posidonios), reflète sans doute les conceptions qui avaient cours vers le tournant des IIe et Ier siècles : la même erreur se retrouve chez Strabon (IV, 3, 1) [36]. César, qui dès la fin de l'année 57 avait envoyé S. Sulpicius Galba ouvrir dans le Valais (donc sur le Rhône !) le passage des Alpes Pennines, et venait de citer les Nantuates avec leurs voisins Veragri et Seduni (III, 1, 1), est sujet ici encore à une contradiction entre la *communis opinio* et les faits vécus [37].

Tout ceci permet de concevoir comment, dans une vision encore très imprécise de la géographie de l'Europe continentale, l'horizon des sommets alpins, où seules les vallées étaient habitées et donc comptaient pour l'homme, ait été perçu comme une sorte de barrière bordant la *Gallia* (entendons la Cisalpine), au delà de laquelle se trouvait ce réservoir de mercenaires et sans doute d'esclaves, confondus sous le nom de *Germani* d'après celui de l'un ou l'autre groupement. Lequel ? En l'absence de toute source annalistique directe, on ne saurait le dire : le Valais et le Rhin antérieur ont l'un et l'autre, selon toute vraisemblance, fourni des auxiliaires Gésates aux armées des Celtes cisalpins. Mais il est aisé de comprendre que le commerce rhodanien, puis, dès le dernier tiers du IIe siècle, la conquête de la future Narbonnaise ont fait retenir le Rhin seul dans l'identification fluviale de cette barrière. On a dû, un temps, parler à Rome des « Germains » d'au-delà du Rhin comme Hérodote (V, 9) nous représente le mystérieux peuple des Sigynnes « d'au-delà de l'Istros », signalés aussi en Gaule rhodanienne, voire à Chypre [38].

34. Fellmann, *Suisse gallo-rom.* (cf. n. 24), p. 89 et 380, n. 17.

35. Walser, art. cité (n. 25), p. 205-206.

36. Si l'on accepte avec F. Lasserre (éd. CUF, 1966) la belle correction due à Wolfg. Aly.

37. Parmi les éditions dont je dispose, je ne la trouve relevée que dans la vieille (mais non entièrement remplacée) édition classique d'Eug. Benoist revue en dernier lieu par P. Lejay (1916, réimpr. 1928), sous « Nantuates », p. 701. Cf. maintenant R. Frei-Stolba, « Die röm. Schweiz ... im Frühprinzipat », dans *ANRW*, II, 5, 1 (1976), p. 304 et n. 43 (bibliogr.). — Ce qui laisse aussi entrevoir le peu de connaissance qu'on a eu longtemps de la vallée du Rhin est le fait que César, qui cite à trois reprises le lac Léman, ignore le lac de Constance qui lui fait pendant du côté rhénan ; visiblement, le parcours du Rhin en amont du plateau suisse (les Helvètes sont le premier peuple cité après les Nantuates, IV, 3, 1) lui reste obscur. Le Rhin n'a dû être à Rome qu'un nom, connu d'ailleurs sous une forme celtique plutôt tardive.

38. Cf. les pages encore suggestives de Ch. Picard, « Les voies terrestres du commerce hallstattien », dans *Latomus*, 19, 1960, p. 410-412.

4. *Germano-*, un nom-étendard chez les Celtes périphériques ?

La présence de groupements *Germano-* à deux extrémités du continent ne saurait surprendre. On vient d'évoquer le cas des Sigynnes, marchands nomades qu'on a pu comparer aux Tsiganes. Celui des *Germano-* paraît différent : c'est le nom qui, ici, aurait été itinérant. Comme *Veneto-*, ethnique répandu depuis les Balkans jusqu'au Morbihan [39], il s'agit en effet d'une de ces épithètes flatteuses, servant de slogans ou d'étendards, comme s'en sont donné maints peuples celtiques ou germaniques. Ayant fait longtemps partie du patrimoine onomastique des Indo-Européens occidentaux, elles ont pu être utilisées çà et là de manière indépendante, au gré d'alliances plus ou moins durables ; celle des Cisrhénans, dont le nom passera à la postérité, n'était peut-être pas ancienne et, comme d'autres, née des circonstances.

On voudrait pouvoir saisir le souvenir d'un autre groupement de ce nom avec le *Forum Germanorum* que nous fait connaître l'épigraphie latine du haut Piémont, dans la Val Maira proche de Cuneo (*CIL*, V, 7832 ; 7836). Mais, en l'absence de toute autre indication sur cette petite communauté [40], confinée dans un terroir inhospitalier qui n'a pas livré de vestiges pré-romains [41], on ne peut exclure qu'elle soit issue du transfert d'un groupe de Germains du Nord, en représailles, par exemple, au soulèvement du Batave Civilis dont on ne connaît guère l'épilogue (69-70) : pratique exercée depuis les temps républicains, on le sait [42]. — Pour des raisons différentes, on ne saurait tabler davantage sur les *Oretani qui et Germani cognominantur* du centre-sud de l'Espagne (hors du domaine proprement celtibère) mentionnés par Pline (III, 25), où *germani* est suspect d'être ici l'adjectif latin dans sa fonction discriminative, opposant ces *Oretani* (« proprement dits », c'est-à-dire non soumis à l'hégémonie de Carthage ?) à d'autres de la même énumération. Ptolémée fait bien état d'un Ὄρητον Γερμανῶν (II, 6, 58), soit l'actuelle Santa Maria de Oreto, expression qui, prise à la lettre, semblerait placer cette localité au sein d'un *pagus* de *Germani*. Mais qui sait si le géographe, ayant lu en latin **Oretani germani*, n'a pas été victime d'une méprise ? [43]

On le voit, le parallélisme entre « Vénètes » et « Germains », ne se laisse guère poursuivre au-delà de certaines limites.

L'examen formel du nom confirme pourtant, décidément, qu'il avait bien le sens fédérateur que laisse entrevoir, entre autres, l'alliance cisrhénane du temps de César. On sait combien d'essais ont été faits dans le passé pour trouver à ce nom une étymologie, de préférence germanique. Vers

39. Cf. J. Loicq, « Sur les peuples de nom 'Vénète' ou assimilé dans l'Occident européen », dans *Études Celt.*, 35, 2003, p. 133-165.

40. Elle n'est pas mentionnée sur la liste des peuples alpins soumis du Trophée des Alpes.

41. Cf. *Nom des Germains*, p. 144-145, d'après les travaux de G. Serra cités p. 212.

42. Cf. p. ex. Marina R. Torelli, *Benevento romana*, Rome, 2002, p. 130 et suiv., et la bibliogr. indiquée p. 131, n. 55. — Le silence de nos sources à ce propos tient essentiellement à ce que les *Histoires* de Tacite s'interrompent dans le courant du l. V, nous privant de la fin du récit.

43. Discussion détaillée dans *Nom des Germains*, p. 140-142.

1930 déjà, un scandinaviste impartial, T. E. Karsten, en constatait l'échec, ajoutant que, limité à l'origine à la zone des contacts entre Celtes et Germains, ce nom connu par la tradition romaine devait être a priori non-germanique [44]. En 2003, l'auteur du présent article avait cru pouvoir défendre l'étymologie par la racine i.-e. *$g^{wh}er$- « être chaud » (gr. θέρος « chaleur », θερμός, etc.), initialement fondée sur la présence de sources thermales chez les « Germains » cisrhénans (Spa et d'autres), tout en en soulignant les difficultés [45]. Il apparaît toutefois qu'entre les prototypes possibles d'un celt. continental (ou « paléo-européen ») *ger-m-* [46], c'est la racine *$g^{\prime h}er$- (skr. *háryati* « il désire, il a plaisir à », lat. arch. *horitur* « il exhorte », osq. *heriest* « il voudra », all. *begehren* « convoiter, désirer ardemment », *gierig* « avide ») [47] qui satisfait le mieux aux conditions phonétiques en cause ; exprimant à la fois désir violent et joie de le voir assouvi, elle rend compte en même temps de tous les emplois, ethnonymiques et anthroponymiques, des formations en *germ-* (éventuellement *garm-*) dispersées à travers l'Europe [48]. Si le grec classique l'a humanisée avec χαίρειν et χάρις, la langue homérique, dans le substantif χάρμη (-ης), en avait conservé l'orientation guerrière avec le sens de « désir de combattre », concrétisé en « pointe de lance » (χάρμᾱ) chez les vieux lyriques [49] : on pressent là toute une idéologie archaïque du désir, avec sa face hédonique, qui a prévalu (elle est à l'origine de la *Herentāt-* osque, dénommée par *$g^{\prime h}er$- comme son homologue latine *Venus* l'est par **wen-*), mais aussi sa face héroïque : celle qui transparaît sans doute avec le **germano-* des Celtes de la périphérie, gardiens de traditions sans doute perdues dans les régions plus centrales. Les germanophones du nord de l'Europe ne se le sont jamais appliqué à eux-mêmes ; ils ne l'ont reçu des Romains, et sans doute avec eux des Gaulois de l'Est, puis des Belges, qu'après une longue suite de circonstances.

5. La ligne du Rhin, une frontière mouvante au gré de la pénétration romaine

C'est dans cette perspective qu'il y a lieu de considérer, croyons-nous, le problème de la frontière du Rhin : non tant ligne de démarcation nette

44. T. E. Karsten, *Les anciens Germains*, trad. F. Mossé, Paris, 1931, p. 126-127. — On trouvera un rappel récent des plus sérieuses de ces tentatives chez G. Neumann, art. « Germanen, II, § 10. Die Deutungen des Ethnonyms », dans Hoops^2, XI , 1998, p. 259 et suiv. (bibliogr.).

45. *Hommages C. Deroux*, p. 305-306. — Malgré mes objections, elle a encore trouvé un défenseur en D. Sluşanschi, c. r. du *Nom des Germains*, dans *Studia Indoeurop.* (Bucarest), 3, 2006, p. 260.

46. On les trouvera énumérés dans un article complémentaire du *BTD*, 78, 2006, p. 392-394.

47. J. Pokorny, *Idg. etym. Wb.*, 1959, p. 440-441 ; H. Rix, *Lex. der idg. Verben*^{2}, 2001, p. 176-177.

48. Cf. *Nom des Germains*, p. 173 et suiv., à quoi on renvoie pour les aspects techniques du problème (formation du nom, quantité originelle, sans doute brève, du *-a-*, etc.). On y ajoutera que, si l'on part de **germăno-*, il faut admettre que le *-a-* n'était pas passé à *-i-* avant d'être attiré par l'adj. lat. *germānus*, comme il est arrivé dans *mān(h)ina*, de dor. μᾱχανᾱ́ : ce qu'explique assez la chronologie des emprunts respectifs ; cf. de même *Rhodanus*.

49. On ne sait si cette nuance guerrière s'était conservée dans l'anthroponyme myc. *karisijo* : l'adj. χαρίσιος de la langue classique a un tout autre sémantisme ; v. P. Chantraine, *Dict. étym.*^{2}, 1999, p. 1247 (dr.).

que confins d'un monde progressivement entrevu, dont le fleuve, depuis sa naissance jusqu'au coude de Bâle, n'a été longtemps pratiqué que par quelques marchands. Ne faisant qu'un, vue depuis Rome, avec la ligne de crête des Alpes Pennines où l'on savait confusément que le fleuve prend naissance, elle était conçue comme séparant les Gaulois cisalpins (*Galli*) de leurs cousins de la montagne, que leurs conditions de vie amenaient à se grouper et à se louer comme mercenaires sous le nom de *Germano-*. Orientée Est-Ouest, cette ligne de confins a progressivement fléchi vers le Nord, avec le fleuve lui-même, en même temps qu'elle se faisait plus précise à mesure des événements : occupation de la Narbonnaise, qui, en remontant le Rhône, n'a peut-être pas ignoré le Rhin ; plus tard rencontre avec les Suèves, probables catalyseurs d'un concept « Germains » en Gaule et de là à Rome : concept à peine démenti par les *Germano-* de Belgique qu'il se trouvait renforcé par leurs remplaçants germanophones (Bataves, Tongres ...), auxquels l'usage applique génériquement le même nom. La frontière rhénane, ainsi condamnée par la poussée germanique à n'être désormais qu'une fiction géo-politique, ne semble avoir eu que dans son tracé terminal des actuels Pays-Bas la signification ethnique que César lui a indûment attribuée [50].

50. L'article qu'on vient de lire répond à celui de J. F. Schönfeld, « Is het ten tijde der Romeinen bestaande splitsingspunt van de Rijn gevonden ? » [la notion du Rhin comme ligne séparatrice à l'époque romaine a-t-elle été inventée ?], dans *Tijdschrift van de Nederl. aardrijkskunde Genootschap*, 2e sér., 57 (1940), p. 549-570, que je n'ai pu voir.